



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB 16.04.2021

Numéro de publication: BH07-0000002200

Entité de publication

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne

Décision en article 97 ORC, Fonds de secours de Taxi Services SARL en liquidation

Organisation concernée:

Fonds de secours de Taxi Services SARL en liquidation
CHE-110.642.620
Chemin du Closel 13-15
1020 Renens VD 1

Contexte:

Par décision du **9 avril 2021**, l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale a pris acte de la clôture des opérations de liquidation du **Fonds de secours de Taxi Services SARL en liquidation**, dont le siège est à **Renens (VD)**, et requiert sa radiation au registre du commerce. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du conseil de fondation, en liquidation, Monsieur Rui Pereira Bras, Quartier Pré-Fontaine 90, 1023 Crissier. Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif fédéral, Case postale, 9023 St-Gall, dans un délai de 30 jours.

Décision:

Clôture des opérations de liquidation du 9 avril 2021

Organe décisionnel:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale
Avenue de Tivoli 2
1007 Lausanne

Délai : 30 jours

Point de contact:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale,
Avenue de Tivoli 2,
1007 Lausanne